



10.011.1792

**PNUD  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT**

**FENU  
FONDS D'EQUIPEMENT DES  
NATIONS UNIES**

**UNOPS  
BUREAU DES SERVICES D'APPUI  
AUX PROJETS DES NATIONS UNIES**

# **COMPTE RENDU**

## **REVUE TRIPARTITE DU PADMR**

*TENUE LE 21 NOVEMBRE 2006*

L'An 2006 et le **21 novembre 2006**, à partir de 9 heures et 30 minutes, s'est tenue, à l'**hôtel Al Afifa**, la troisième Revue Tripartite du PADMIR.

Voir la liste des présences en annexe.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les points suivants :

1. Allocutions des autorités
2. Exposé introductif du rapport de la Coordination Nationale du projet
3. Débats autour des questions soulevées dans le rapport
4. Recommandations

**En introduction**, le Représentant de la Direction de la Coopération Economique et Financière, organisateur, s'est félicité de la tenue de la revue qui se tient pour la troisième fois, depuis le démarrage du projet. Il passera, ensuite, la parole à Madame la Représentante Résidente Adjointe du PNUD.

✓ **La Représentante Résidente Adjointe du PNUD**

Elle a apprécié le partenariat entre son institution et le Gouvernement à travers le PADMIR. Le PNUD et le FENU, s'inscrivent dans une dynamique d'appui à la décentralisation et au développement local.

Réitérant l'engagement du PNUD et du FENU de poursuivre leurs appuis à la politique de décentralisation et du développement local, elle a rappelé le contexte actuel marqué par l'avènement du Programme National de Développement Local (PNDL) qui marque une volonté du gouvernement de créer un cadre fédérateur et de mise en cohérence des interventions. Dans cette perspective, le PNUD/FENU commettront une mission indépendante d'évaluation finale du PADMIR en perspective de la formulation du nouveau programme de partenariat couvrant la période 2007/2011 ainsi qu'il sera recherché une articulation entre son intervention et le PNDL dans le domaine de la décentralisation et du développement local. Pour une meilleure préparation de ce nouveau dispositif qui exige une concertation préalable et soutenus entre partenaires, le PNUD/FENU sollicite du gouvernement une prorogation de du PADMIR jusqu'au 30 juin 2007. En outre, cette décision permettrait une consolidation des acquis sur le terrain et la finalisation du processus de capitalisation engagé par le Comité National de Pilotage.

✓ **Le Conseiller Technique Régional du FENU**

Le Conseiller Technique Régional, Monsieur Christian FOURNIER, est revenu, à la suite de Madame Ingrid Cyiamana, sur les avancées significatives réalisées par le PADMIR, tant au niveau local qu'au niveau national. Pour illustrer son propos, il a insisté sur :

- Le développement de solutions alternatives suite aux retards dans l'exécution de la première phase « Etudes ECOLOC » du sous projet promotion de l'économie locale à Kébémér qui ont permis d'entamer la création de la structure locale.
- Le développement de la démarche SAFIC par le FENU en réponse aux difficultés constatées dans l'opérationnalisation de l'approche ECOLOC et son expérimentation des communautés rurales du département de Kaffrine.
- Le lancement de la capitalisation du PADMIR par le Comité National de Pilotage complétant celle réalisée par le FENU

Il a par ailleurs présenté les axes stratégiques sur lesquels le FENU envisage de fonder son intervention au Sénégal pour la période 2007/2011. Il s'agit :

- De l'introduction des TIC dans la gestion des affaires locales en partenariat avec ALCATEL et le CRDI ;
- La poursuite du sous projet promotion de l'économie locale en partenariat avec la Coopération Luxembourgeoise ;
- Le partenariat public/privé au niveau local.

✓ **Le Président de l'ANCR**

Il a d'abord remercié l'assistance et magnifié le partenariat développé à travers le PADMIR. Il a salué les résultats importants réalisés par le PADMIR en réponse à la demande des collectivités locales dans les domaines du renforcement des capacités, de la planification, de la programmation et du financement des investissements locaux. Dans ce sens, il recommande fortement que le PNDL prenne en compte les acquis du PADMIR. Pour conclure, il a réitéré les remerciements des élus locaux du département de Kébémér et de Kaffrine qui lui ont manifesté toute leur satisfaction à l'égard des équipes de projet.

Pour un souci de cohérence, Madame Cyimanaa, Représentante Résidente Adjointe du PNUD à Dakar, assurant la modération des débats, a sollicité et obtenu le réaménagement de l'agenda. Ainsi, elle a demandé au Coordonnateur National du PADMIR de procéder à la présentation du rapport introductif avant d'ouvrir les discussions.

✓ **Le Coordonnateur National par intérim**

**Mr Oumar WADE**, a alors présenté l'état d'exécution du PADMIR en cinq (5) points :

- Rappel des Objectifs
- Résultats
- Enseignements
- Contraintes
- Perspectives

Sa présentation a fait ressortir le niveau appréciable de mobilisation et d'exécution du Fonds de Développement Local (FDL) qui a permis la réalisation physique de plus de 400 ouvrages dans les 32 communautés rurales des départements de Kébémér et de Kaffrine. Aussi est-il revenu sur les impacts qualitatifs induits par le PADMIR dans l'amélioration de la gestion des affaires locales. En conclusion, il a partagé les enseignements tirés de l'expérience du projet.

✓ **Le Directeur des Collectivités Locales** a d'abord remercié l'ensemble des membres avant de présenter un rapport succinct sur le PADMIR. Il a noté l'engagement des uns des autres depuis la dernière rencontre en octobre 2003, notamment, la présence du Gouvernement, la DCEF, les membres du CNP et l'ANCR. Le Directeur a rappelé aussi que le PADMIR est à sa septième année de mise en œuvre et devra boucler son programme en décembre 2006 après deux années de prolongation. En sa qualité de président du Comité National, il est revenu sur le contexte et les éléments déterminants qui ont marqué la mise en œuvre du PADMIR :

**Au plan stratégique** : l'intervention du PADMIR a permis la mobilisation de partenaires stratégiques autour des enjeux de bonne gouvernance locale. Dans ce registre figurent les partenariats établis avec :

- L'Union Européenne à travers le PSIDEL pour une mise à disposition d'une ligne de financement de un milliard ouverte pour les communautés rurales de la zone d'intervention du PADMIR.
- La firme internationale ALCATEL et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) pour l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) en milieu rural pour une meilleure gouvernance locale.
- La Coopération Luxembourgeoise pour la poursuite de l'appui à l'investissement économique local dans le département de Kébémér.
- L'Agence Sénégalaise pour l'électrification rurale qui a permis l'alimentation en énergie solaire d'importantes infrastructures livrées par les communautés rurales avec l'appui du PADMIR.
- Les directions techniques nationales, l'association nationale des conseillers ruraux (ANCR) et les agences régionales de développement (ARD) de Kaolack et de Louga pour l'exécution des Programmes de Travail Annuels (PTA) et la capitalisation de l'expérience du PADMIR

**Au plan opérationnel :** Le PADMIR s'est employé à canaliser son intervention sur des axes stratégiques déclinés dans les différents PTA sous l'impulsion du Comité National de Pilotage, le Chargé de Programme et le Bureau régional du FENU. Ces axes stratégiques traduisent au plan opérationnel les éléments de la stratégie de relève, de capitalisation et d'institutionnalisation contenu dans le plan de relève :

- La relève institutionnelle avec les partenaires stratégiques regroupés essentiellement autour du Comité National de Pilotage ;
- La relève technique avec les Assistants Communautaires (ASCOM) des conseils ruraux, les ARD et les services techniques déconcentrés notamment les Centre d'Appui au Développement Local (CADL : ex CERP) ;
- La relève financière avec principalement les conseils ruraux et leurs partenaires financiers pour une meilleure mobilisation de leurs ressources propres et une pérennisation du FDL ;

Revenant sur les recommandations de la dernière tripartite tenue en octobre 2003, M. Khalipha GUEYE a salué les résultats réalisés et qui ont trait aux points suivants :

- Le prélèvement de la TVA sur les fonds de projets a trouvé une solution au niveau du ministère de tutelle
- Le manuel du circuit financier a été élaboré dans le cadre de la capitalisation
- Le partenariat avec les autres programmes a bien fonctionné (l'U.E qui a accepté de mettre un fonds de 1 milliard à la disposition du PADMIR et la Coopération Luxembourgeoise a accordé un appui financier de 500 000 \$US)
- L'harmonisation des contreparties n'a encore connu de solution, mais avec la mise en œuvre du PNDL, il espère que ce problème sera enfin réglé.
- La prolongation du PADMIR demandée par le comité a permis d'améliorer le taux d'exécution du programme et d'ouvrir d'autres partenariats avec d'autres programmes comme le PNDL, le CRDI et ALACTEL, l'ASER, etc.
- Les problèmes institutionnels que traversait le conseil rural de Darou Miname ont été réglés

Enfin, au nom du Comité National de Pilotage, M. GUEYE, Directeur des Collectivités Locales, a félicité le PNUD, le FENU et l'équipe de projet du PADMIR et recommandé une prolongation du projet en raison des nouvelles opportunités ouvertes et actuellement en chantier : le SAFIC que le PNDL envisage de s'approprier, la mise en place de la structure de promotion de l'économie locale et la « Maison du développement local ». Une prolongation permettrait également, selon lui, de mieux négocier les conditions d'articulation de l'intervention future du PNUD/FENU dans le cadre de l'exécution du PNDL.

Un débat enrichissant s'est instauré à la reprise des travaux, après la pause et a porté sur les points suivants :

- Les modalités d'exécution du FDL 2006 durant la prolongation et le respect du calendrier de retrait du PADMIR ;
- L'état de mise en œuvre du sous projet ECOLOC et nécessité d'asseoir une meilleure information des partenaires au niveau national sur les activités résultats réalisés sur le terrain ;
- La fonctionnalité des ouvrages livrés pour un service public local amélioré ;
- La prise en compte des groupes vulnérables (femmes et jeunes) ;
- Le contenu de la notion de « maîtrise d'ouvrage locale » ;
- Les limites de l'approche participative telle que appliquée dans le processus de planification des projets et des investissements locaux ;
- La prise en charge des coûts récurrents des infrastructures livrées et la question du contenu et champ du « patrimoine bâti et non bâti » des communautés rurales ;
- La nécessité d'asseoir une stratégie d'appui au secteur privé local ;
- La contribution du PADMIR à la réalisation des OMD ;
- La mobilisation des ressources financières locales ;
- Les conditions d'évaluation du PADMIR et de préparation du prochain programme.

A la lumière de l'expérience du PADMIR, l'équipe du projet ont apporté des éléments d'appréciation qui ont permis à Madame Cyimana de relancer le débat sur certains points importants soulevés par le rapport introductif portant sur :

- La configuration de l'équipe de projet et les difficultés de coordinations y afférentes ;
- Le dispositif de suivi et évaluation (MIS) introduit par le FENU ;
- Le phasage et la durée du projet ;
- La prolongation du projet.

A sa suite, **Monsieur Mamour Ousmane BA**, représentant le Directeur de la Coopération Economique et Financière, est revenu sur :

- Le taux d'exécution financière de 92% qui est un élément appréciable pour le gouvernement très soucieux du niveau d'absorption des fonds mis à disposition par les partenaires au développement ;
- La nécessité de définir un calendrier précis permettant d'exécuter dans des délais raisonnables le FDL en 2007 ;
- La programmation de l'évaluation du PADMIR par le FENU durant le premier trimestre 2007 afin de démarrer la formulation du nouveau projet ;

Dans le même ordre d'idées, Monsieur Philippe Zysset a fourni des précisions sur l'évaluation du PADMIR en informant l'assistance des dispositions prises par le FENU à cet effet en

rapport avec la représentation résidente du PNUD assurant la coordination des organismes de l'institution onusienne à Dakar.

Procédant à la synthèse des discussions, la **Représentante Résidente Adjointe du PNUD**, a salué les progrès réalisés par le PADMIR depuis la dernière tripartite et a formulé des recommandations suivantes acceptées à l'unanimité par la Tripartite :

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diligenter la décision de prolongation du PADMIR jusqu'en juin 2007 ;</li> </ul>	DCEF
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder à l'évaluation du PADMIR durant le premier trimestre 2007 par une mission indépendante incluant des experts nationaux ;</li> </ul>	FENU/PNUD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articuler le processus d'évaluation à celui de formulation du le nouveau programme d'appui du FENU/PNUD de la décentralisation et du développement local ;</li> </ul>	FENU/PNUD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les négociations avec les autorités du PNDL pour une intégration et une clôture reçues du PADMIR</li> </ul>	PADMIR/FENUD/PNUD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de relève entamée avec les ARD de Louga et de Kaolack pour la maîtrise d'œuvre du FDL ;</li> </ul>	PADMIR

Pour l'adoption des recommandations, le Président de séance a suggéré qu'elles soient transmises avec le présent compte rendu pour que chaque participant puisse les étudier en vue de les enrichir avant son adoption.

La séance a été levée à 14 heures.

**Le Secrétaire de séance**

**Le Coordonnateur National**

**Oumar WADE**

**Le Président de séance**

**Le Représentant de la DCEF**

**Mamour Ousmane BA**